



FICHE METIER EN COURS "Directeur(trice) des soins (DS) en ét

Famille : MANAGEMENT, GESTION ET AIDE A LA DECISION
Sous-famille : Management stratégique
Code métier : 45C30

▶ Information générale

Définition :

Définition provisoire :

"Définir et piloter la mise en ?uvre de la politique des soins dans le cadre de la stratégie de l'établissement"

Spécificités :

Coordonnateur(trice) général(e) des soins

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Les diplômes précités

▶ Activités

- Conseil aux décideurs concernant les choix, les projets, les activités du domaine d'activité
- Conseil pédagogique auprès des personnels / utilisateurs / usagers dans son domaine
- Définition et mise en oeuvre de la politique spécifique à son domaine d'activité
- Élaboration et rédaction de rapports d'activité
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Organisation, animation et suivi d'activités spécifiques au domaine d'activité
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting

▶ Savoir-Faire

- Animer et développer un réseau professionnel
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Conduire et animer des réunions
- Définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- S'exprimer en public
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.

▶ Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Conduite de projet	Connaissances approfondies



Droit hospitalier	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Gestion budgétaire	Connaissances opérationnelles
Gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
Management	Connaissances approfondies
Sociologie des organisations	Connaissances opérationnelles
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances opérationnelles

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

▶ Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Directeur et membres de l'équipe de direction dans le cadre des orientations politiques et stratégiques,
- Président de la CME et membres du corps médical dans le cadre des projets, des organisations et des activités dans la prise en charge des patients,
- Les responsables de pôles, le conseil des pôles dans le cadre de l'élaboration, la mise en oeuvre et évaluation de la contractualisation
- Directeurs des activités de formation aux métiers de soin dans le cadre de l'organisation des stages et de l'évolution des pratiques professionnelles
- Partenaires sociaux dans le cadre du dialogue social, des conditions de travail des personnels, des organisations et des évolutions professionnelles,
- Service de médecine et santé au travail dans le cadre des conditions de travail et de l'aménagement des postes pour les personnels
- Ensemble des acteurs du territoire de santé dans le cadre de la coordination de l'offre de soins
- Conseiller technique et pédagogique régional et national en soins

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme professionnel,
- Diplôme d'état,
- Brevet professionnel permettant l'exercice dans l'une des professions de santé
- Diplôme cadre de santé, certificat de validation du cycle de formation de l'E.H.E.S.P.

Correspondances statutaires éventuelles :

- Directeur de soins

Passerelles :



EN COURS